

La lettre

Vivre à Saint-Quay

lettre d'information municipale de Saint-Quay-Perros



Olivier Houzet devant les nouveaux équipements du pôle sportif

Meilleurs Vœux 2022

VŒUX DU MAIRE

Avec toute l'équipe municipale et le personnel communal, j'ai le plaisir de vous présenter mes meilleurs vœux de santé et de prospérité pour cette nouvelle année.

Ensemble, Kénaïses et Kénaïses de tous âges, engagés, bénévoles, agents ou élus, nous avons fait de 2021 un tremplin pour nos actions et nos projets. Que 2022 soit l'année de la concrétisation !

Vous êtes nombreux à avoir apprécié les **festivités et actions culturelles** qui ont jalonné l'année 2021. Ces moments de convivialité, de plaisir et de culture retrouvés, seront renouvelés autant que possible. Pour un meilleur fonctionnement, le comité d'animations doit prendre de l'autonomie et devenir une structure externe soutenue par la municipalité. Nous lançons donc un appel à toutes les bonnes volontés pour y participer.

Les **équipements urbains** installés en 2021 sont des exemples d'aménagements dont la commune peut bénéficier grâce à des aides financières. Notre commune retrouve ainsi peu à peu un équipement en phase avec son temps et ses habitants. Nos efforts se poursuivront en 2022, car l'aménagement du territoire se fait en continu et se pense en globalité.

La concertation et le participatif continueront à être des piliers de notre politique. Les **rendez-vous de quartier**, qui ont été des moments très constructifs, seront notamment réitérés.

Le grand projet du mandat, **l'aménagement du centre-bourg**, avec des espaces associatifs adéquats et contemporains, un espace multifonctionnel ouvert, des logements, a démarré. Lors de nouvelles rencontres publiques, nous pourrons vous présenter les résultats de l'actuelle phase d'esquisse et en discuter.

Le projet municipal des 6-12 ans, qui fait écho au projet pédagogique de l'école et au restaurant municipal, prend de l'essor. Des ateliers, des actions impliquant les jeunes dans la commune, créant du lien avec les aînés, ont démarré.

“ L'école, qui à mes yeux est le cœur battant de notre commune, se porte bien. ”

Les effectifs remontent chez les tout-petits et le projet pédagogique a créé de l'attractivité. La structure se pérennise, grâce à un travail commun entre toutes les enseignantes qui seront dorénavant dans une école unique.

Pour soutenir toute cette dynamique, les **2 lotissements** en cours de commercialisation vont amener de nouvelles forces vives nécessaires au maintien de l'intégrité de notre territoire. C'est pourquoi j'ai clairement choisi de soutenir ces 2 projets d'aménagement de front, chacun ayant ses spécificités.

Pour conclure, je vous assure que **notre énergie et notre motivation grandissent** au fur et à mesure que nous abordons les dossiers. Vous nous le rendez bien en saluant à diverses occasions les actions réalisées et le dynamisme de notre commune retrouvé.

Enfin, ne pouvant vous souhaiter tous mes vœux plus longuement de vive voix, j'ai choisi de vous les présenter en détail dans une vidéo, que vous pouvez consulter par le lien ci-contre.

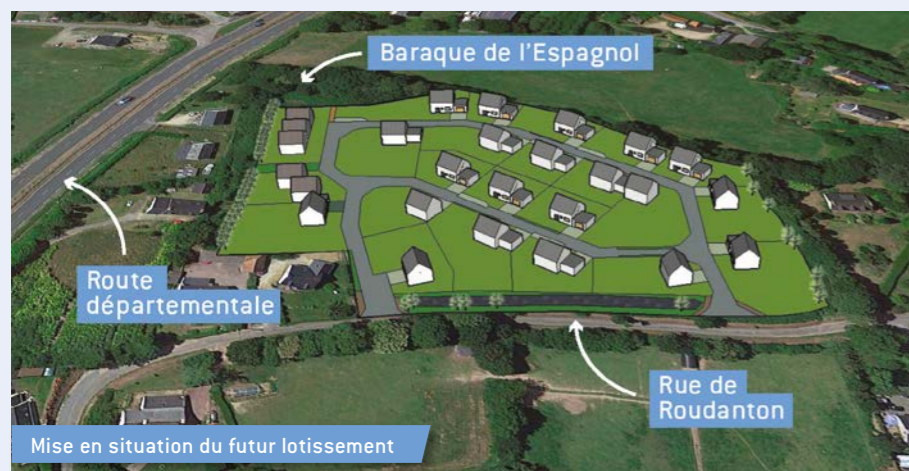
Grand, grand merci à toutes et à tous pour votre confiance, bloavezh mat.



<https://l.ead.me/sqp2022>

Olivier HOUZET
Maire de Saint-Quay-Perros

LOTISSEMENT PARK ROUDOUÛ ANTON



de dépenses pour la municipalité. D'autres contraintes ont été imposées à l'aménageur : talutage des grandes parcelles, conservation des talus arborés, rehaussement du talus qui sépare le projet de la route départementale, limitation maximale de l'imperméabilisation des sols (au-delà des préconisations du SCOT*).

Le terrain contenant la «baraque de l'Espagnol» (voir Vivre à Saint-Quay n°160) est lié au projet. Il sera rétrocédé à la municipalité afin d'y aménager un espace naturel partagé en concertation avec le quartier, la voirie intérieure au projet sera aussi rétrocédée à la municipalité.

Le terrain du futur lotissement, situé rue de Roudouanton et actuellement utilisé par un agriculteur, est inscrit en tant que terrain à urbaniser depuis l'écriture du PLU* en 2009. La société ALTO et le propriétaire Yves Mordellès ont trouvé un accord pour l'aménager en 2022. La commune a besoin de reprendre une dynamique démographique et surtout d'accueillir des personnes actives qui viennent s'installer en résidence principale. La conjoncture actuelle y est favorable, il était donc naturel que cet aménagement se réalise, et qu'il soit soutenu par la commune.

Le projet comporte 23 lots dont 21 parcelles en achat individuel et 2 parcelles prévues pour y installer 5 logements sociaux. L'aménageur avait proposé un premier projet avec une densité plus importante, mais la municipalité souhaite que ce secteur conserve une densité comparable à l'actuelle, que les habitations soient suffisamment espacées et les parcelles relativement grandes. Certaines dépasseront les 1000 m².

Afin que ce projet puisse se concrétiser, il est nécessaire de faire quelques travaux sur l'espace public : agrandissement de la route d'accès depuis le lavoir de Roudouanton jusqu'à l'entrée du lotissement, busage des fossés, accès aux différents réseaux (électricité, eau et assainissement). Par la signature d'une convention, validée au conseil municipal du 2 décembre, l'aménageur prend en charge ces travaux. L'aménagement de ce lotissement ne génère donc pas

Enfin une organisation de la voirie sera mise en place pour limiter l'impact de l'augmentation des flux de circulation :

- > Ilôt central au niveau de Roudouanton pour ralentir la circulation,
- > sens interdit sauf riverains après l'entrée du lotissement rue de Roudouanton en direction de Bouscao,
- > tracé des carrefours pour inciter les usagers à emprunter la route départementale par la rue de Prat Cotel,
- > limitation de la vitesse à 30km/h sur les rues de Roudouanton et de Bouscao.

Le tarif d'entrée pour les terrains, en dessous du marché actuel sur le secteur côtier, et une prime conséquente pour les primo-accédants, selon critères sociaux allant jusqu'à 8000 €, attirent déjà de nombreux acquéreurs potentiels depuis le début de la commercialisation fin décembre 2021.

Les travaux débiteront fin mars 2022 selon la programmation de l'aménageur.

*SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale, validé en conseil communautaire LTC
*PLU : Plan Local d'Urbanisme, document contractuel pour l'instruction des permis d'aménagements

➔ Plus d'informations : <https://mairie-saintquayperros.fr/lotissement-park-roudou-anton/>

LOTISSEMENT DE CREC'H MIN

Le projet porté par la SEM Lannion Trégor est programmé pour 2022. Tous les feux sont au vert ! Nous attendons maintenant la mise en commercialisation.

Le démarrage des travaux d'aménagement dans et autour du projet est prévu pour le printemps. Le calendrier est géré par la SEM qui a toutes les cartes en main.



5
Permis de construire pour des habitations

en 2021



21
Ventes de maisons

HORAIRES DE BUS ET INFORMATIONS



Le circuit du Macareux relie les quatre communes de Louannec à Trégastel en passant par la côte et compte 33 arrêts. Il dessert dans notre commune les arrêts de Kerliviec, la mairie et Gouzabas. Il est gratuit en hiver (septembre à juillet).

HORAIRES DE PASSAGE À LA MAIRIE :

Sens Louannec > Trégastel

- > Les lundi, mercredi et vendredi matins : 09h39, 10h39, 11h39
- > Uniquement le mercredi après-midi (sauf jours fériés) : 14h09, 15h39, 16h39

Sens Trégastel > Louannec

- > Les lundi, mercredi et vendredi matins : 10h19, 11h19, 12h19
- > Uniquement le mercredi après-midi (sauf jours fériés) : 14h49, 16h19, 17h49



La ligne E du TILT relie Lannion à Trégastel en passant notamment par le centre de Perros-Guirec et Trestraou. Il dessert dans notre commune les arrêts de Kerliviec et de la mairie.

HORAIRES DE PASSAGE À LA MAIRIE :

Sens Trégastel > Lannion

- > Du lundi au samedi sauf jours fériés : 9h57, 14h12
- > Du lundi au vendredi sauf jours fériés : 17h02

Sens Lannion > Trégastel

- > Du lundi au samedi sauf jours fériés : 12h18, 17h12
- > Du lundi au vendredi sauf jours fériés : 16h03
- > Le mercredi (uniquement en période scolaire) : 12h35

L'ensemble du réseau TILT est désormais doté de l'application Pysae qui permet d'être informé en temps réel sur les transports grâce au système de géolocalisation des bus. Les achats de tickets peuvent se faire via l'application tixiPASS.

➔ Pour les horaires complets, ainsi que des renseignements sur les autres services de transports à la demande, voir en mairie ou sur le site de LTC.

ÉCOLE PRIMAIRE ALBERT JACQUARD : UNE SEULE ENTITÉ ADMINISTRATIVE.



Depuis de nombreuses années les écoles maternelle et élémentaire sont dans l'inconscient collectif une seule et même entité : l'école Albert Jacquard. Depuis la rentrée 2021, les enfants de grande section

sont dans la même classe que ceux de CP. Une des ATSEM les accompagne, tandis que l'autre intervient en haut avec les plus petits. De plus, le projet pédagogique est un projet global, construit par les 4 enseignantes et soutenu par le conseil municipal à l'unanimité.

Afin de pérenniser cette situation et de garantir le maintien de la structure en l'état pour les années à venir, il était nécessaire d'entériner par une décision administrative, l'unité de cette école. Ce fut le cas lors de la délibération au conseil municipal du 2 décembre.

MOT DE L'OPPOSITION

Nous adressons aux Kénanaises et Kénanais nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

La crise sanitaire n'est pas encore derrière nous mais espérons des jours plus favorables en 2022. Votre santé reste plus que jamais une priorité. Prenez soin de vous et de vos proches.

« AGIR pour Saint-Quay-Perros »

yves.davault@mairie-saintquayperros.fr
josiane.reguer@mairie-saintquayperros.fr
gisele.leguillouzer@mairie-saintquayperros.fr

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'année 2022 est une année électorale importante avec les présidentielles en avril et les législatives en juin. Pour voter, il faut être inscrit. Les demandes d'inscription sur les listes électorales ou modifications de domicile peuvent être déposées, au choix :

- > par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr,
- > personnellement en se rendant en mairie,
- > par un tiers dûment mandaté en mairie,
- > par courrier, en joignant un formulaire Cerfa adapté.

➔ Vous pouvez désormais vous inscrire toute l'année, mais pour voter lors de la présidentielle 2022, vous devez vous inscrire avant le 2 mars.

FERMETURE DE LA DÉCHÈTERIE DU FAOU

La plateforme de déchets verts du Faou, à Lannion, considérée comme redondante, **est fermée depuis le 1^{er} janvier 2022 par décision de LTC.** Pour vos déchets verts, vous pouvez vous rendre aux déchèteries de Louannec ou Perros-Guirec, ou encore à l'objèterie, de Buhulien, à Lannion.

RETRAITÉS LUTINS OU LUTINS RETRAITÉS ?

Réunis par l'envie d'animer leur commune, 4 retraités qui ne se connaissaient pas tous, se sont mis en tête de créer des décorations pour la commune.

Tels des lutins du père Noël, avec un peu de récup', une touche artistique, beaucoup de bricolage et énormément de bonne humeur, les quatre désormais compères ont ainsi agrémenté l'entrée du bourg, la place de la Mairie et l'église de quelques sapins, bonhommes de neige et lutins de leur composition.



Pierrot Davy, Hervé Le Bonniec, Pascal Ollivier et Michel Adam ont joué les lutins de Noël

DES CONTES DE NOËL À LA BIBLIOTHÈQUE

Quelques jours avant Noël, les enfants de l'école maternelle se sont rendus à la bibliothèque municipale, pour une lecture de contes de Noël.

Des histoires de lutins débordés, un père Noël surchargé de travail, des oiseaux piaffant d'impatience de recevoir leurs cadeaux... De belles histoires d'animaux se partageant l'intérieur douillet d'une moufle, quand il fait si froid dehors... Ce n'était pas encore Noël, mais les enfants frissonnaient déjà de plaisir.

UNE VISITE TRÈS ATTENDUE



DISTRIBUTION DE COLIS AUX AÎNÉS

Lundi 13 décembre, Olivier Houzet, maire, ainsi qu'une partie de son équipe municipale ont rendu visite aux Kénanaises et Kénanais les plus anciens afin de leur offrir un colis pour les fêtes de fin d'année.

Ces colis, confectionnés par les élèves de CAP du lycée professionnel Félix Le Dantec et agrémentés de cartes de vœux des enfants de l'école, ont été fort appréciés de nos aînés.

Ces visites ont permis de mesurer la solitude que peuvent vivre certaines personnes de notre commune dans les différents quartiers qui la composent. La municipalité reporte la galette des rois de janvier et prévoit un goûter pour les aînés le 2 mars.



SPECTACLE DU CIRQUE EVENT POUR FÊTER NOËL !



Pour fêter Noël, les maternelles et les élémentaires ont eu le plaisir d'assister à un spectacle de cirque de la compagnie Event.

Des numéros d'équilibrisme, de magie, de clownerie se sont succédés sans oublier les acrobaties faites par une petite chèvre et un chat savant !

Les élèves avaient invité les anciens mangeant avec eux à la cantine à venir assister au spectacle. Une belle occasion de développer le vivre-ensemble !

Le père Noël est venu ce jeudi 16 décembre au matin voir les maternelles de Saint-Quay-Perros. Il était accompagné d'un lutin pour l'aider à distribuer tous les cadeaux. Les élèves lui ont chanté des chansons de Noël qu'ils avaient apprises : un canon, «Petit garçon, il est l'heure d'aller te coucher» et bien entendu «Petit Papa Noël». Le père Noël leur a ensuite distribué des cadeaux pour l'école : un établi et tout le matériel de bricolage nécessaire, des puzzles, une poupée et ses habits, des Lego, une écurie, des jeux de société... Après avoir ainsi gâté les élèves de maternelle, le père Noël et son lutin se sont rendus à l'école élémentaire pour continuer leur tournée de cadeaux, avec notamment des jeux en bois et quelques jeux de cour. Les plus jeunes avaient, auparavant, écrit au père Noël et étaient allés poster ce courrier. Ils ont aussi confectionné quelques gâteaux de Noël qu'ils ont rapportés à la maison dans un joli panier décoré. Tous les enfants de l'école ont participé à la fabrication de cartes de vœux à l'intention des personnes âgées de la commune.

UN PROJET MUNICIPAL... POUR LES PLUS JEUNES !



Pour cette année 2021-2022, la municipalité invite les jeunes Kénanais-es, âgés de 6 à 12 ans, à participer à un projet citoyen qui a pour objectifs : renforcer les liens entre les jeunes, créer du lien entre jeunes et aînés, les amener à réfléchir ensemble et à s'investir dans la vie de la commune.

Lors de la 1^{ère} session, au début des vacances de Noël, les enfants ont d'abord été invités à réfléchir à la solidarité et au bien commun, lors d'un atelier philosophique animé par Anne-Christine, Kénaïse membre de l'atelier Seve (savoir-être et vivre-ensemble), qui intervient aussi à l'école.

Afin de mettre en œuvre ces notions, les jeunes ont ensuite participé à la fabrication de décorations de Noël, à partir de matériaux de récupération. Puis ils ont installé ces boules « nature » et autres bonhommes de Noël à divers endroits de la commune, en formant un joyeux cortège, emmené par l'âne Marius. Gratuit pour les familles, le projet est ouvert à tous les jeunes aventuriers de Saint-Quay-Perros ! La 2^{ème} session, qui aura lieu au début des vacances de février, aura pour thème « l'amitié et la différence ».

➔ Contact et inscription : armelle.jegou@mairie-saintquayperros.fr ou claire.bille-bize@mairie-saintquayperros.fr.



RÉUNION PUBLIQUE

Jeudi 25 novembre, une cinquantaine d'habitants sont venus échanger avec l'équipe majoritaire du conseil municipal. Dans une courte introduction, le maire a décrit la manière de travailler de son équipe, qui repose sur deux principes directeurs : le participatif et l'inter-générationnel.

Puis, rapidement, afin d'ouvrir le débat, chaque conseiller présent a évoqué les dossiers principaux sur lesquels il travaille en matière d'urbanisme, de développement du territoire, de mobilités, d'animations, de communication, de jeunesse, de lien social et d'éco-responsabilité.

La parole a ensuite été laissée aux habitantes et habitants. Les principaux sujets abordés ont été les futurs lotissements, la sécurité routière dans les quartiers et sur la route départementale, l'école, les équipements sportifs, les cimetières, l'entretien et l'accessibilité des trottoirs et des abris de bus. A la fin de la séance, le public a été appelé à voter parmi 10 propositions de plaques de rues pour celles qu'ils préféreraient.

TAILLE DES HAIES

La taille des haies est interdite entre le 1^{er} avril et le 31 juillet, afin de permettre la reproduction des oiseaux et de favoriser la biodiversité, sauf en ce qui concerne les haies dépassant sur la voie publique. Celles-ci doivent être régulièrement entretenues pour la sécurité des piétons et des automobilistes.

DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène. Elles sont autorisées uniquement dans les caniveaux (hors passages piétons).

Tout contrevenant s'expose à une amende de 135 €.



En raison du nombre grandissant de déjections canines sur la voie publique, nous avons installé des panneaux pédagogiques en différents lieux de la commune, accompagnés de sacs à crottes et de poubelles.

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022,

vous pouvez déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...) sous forme dématérialisée. Ce guichet numérique des autorisations d'urbanisme permet le dépôt sécurisé des demandes et offre un espace personnel de suivi des dossiers pour chaque utilisateur.

➔ Pour déposer votre dossier en ligne : <https://gnau.lannion-tregor.com>

➔ Les demandes d'urbanisme par papier restent possibles par voie postale ou en se présentant en mairie.



06 / Développement du territoire

AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG



Le cabinet Iris Chervet et le groupe de travail municipal sont en train d'établir un plan-guide pour ce projet : véritable feuille de route d'aménagement de notre territoire, il permettra d'identifier les besoins d'équipements, de mobilités, de biodiversité et de logements.

Cela s'est fait en plusieurs étapes :

- D'abord une phase de diagnostic, sur documents et via des entretiens avec les élu-e-s et une concertation publique, a permis de poser le constat et les objectifs.
- Dans un second temps, des ateliers de co-conception où les Kénanais sont venus nombreux travailler sur maquette ont permis d'affiner les besoins et attentes des Kénanais-es sur l'espace restreint du centre-bourg.
- Enfin, le cabinet d'études nous a présenté en décembre une pré-esquisse, constituée de documents graphiques, d'illustrations et de coûts prévisionnels.

Celle-ci va être amendée, critiquée, détaillée pour aboutir à un plan-guide complet établissant les orientations d'aménagement pour un horizon 2030, phasé par étapes en fonction de nos priorités et des capacités financières de la commune.

Il sera présenté et discuté lors d'une réunion de concertation le 9 mars à 18h30, salle Yves Guégan, afin d'être finalisé.

📄 Documents du plan-guide : <https://mairie-saintquayperros.fr/projet-de-centre-bourg>

AMÉNAGEMENTS SPORTIFS LIÉS AU PLAN DE RELANCE

La commune avait été lauréate du 1^{er} plan de relance du Département mi-2021 (sur les mobilités), elle le fut une seconde fois la même année. Ces plans de relance permettent des aménagements subventionnés à hauteur de 80%.

Nous avons choisi d'installer des équipements sportifs et de les rendre accessibles : un nouveau terrain d'entraînement, un abri pour les athlètes et des agrès de fitness complètent le stade qui a vocation à devenir un véritable pôle sportif bientôt inauguré "pôle sportif Roland Gelgon".



Un agrès a été installé dans la coulée verte pour donner envie de rejoindre les autres via le tunnel dont l'accès a été repensé et qui sera bientôt relié directement au stade par un cheminement doux de chaque côté de la route départementale.

Pour ces travaux, le savoir-faire des agents communaux a été essentiel ainsi que la disponibilité des entrepreneurs locaux.



NOMS ET PLAQUES DE RUES

Avec l'aménagement des 2 lotissements prévus en 2022, de nouvelles rues vont être créées. C'est l'occasion de rendre hommage à quelques femmes de la commune et du Trégor. Voici ci-dessous les noms envisagés.

Lotissement de Crec'h Min :

- Rue principale : **Gabrielle Tréanton**, Kénanaise surnommée "Gaby", ambassadrice de l'espéranto, citoyenne du monde
- Impasse 1 : **Jeanne Bohec**, résistante du Trégor surnommée "La plastiqueuse à vélo", née à Plestin-les-Grèves
- Impasse 2 : **Madeleine Bello**, née Le Corre, résistante, secrétaire de mairie à Plounevez et Plounérin
- Impasse 3 : **Marguerite Allain-Faure**, surnommée "Jeannette" résistante, déportée
- Impasse 4 : **Anjela Duval**, poétesse et écrivaine née au Vieux-Marché
- Impasse 5 : **Marie Morvan**, première présidente du club des aînés de Saint-Quay-Perros

Lotissement Park Roudou Anton

- Voie p^{ale} en boucle : **chemin des Lavandières** (roudou ar C'hannerezed)
- Chemin qui le reliera à la zone Paul par l'ancien chemin de convenant ar Mud : **chemin du Muet** (roudou ar Mud)

Toute autre proposition est la bienvenue, les conseillers municipaux délibéreront sur ce sujet lors du conseil de février.

Lorsque cela est nécessaire, de nouvelles plaques vont être installées. Elles respecteront l'identité visuelle de la commune et seront en fonte d'aluminium laqué pour une bonne durabilité.

Enfin, elles seront, le plus souvent possible, fixées aux murs afin d'éviter d'ajouter des poteaux supplémentaires sur nos trottoirs.



📄 Modèle choisi par les Kénanais lors de la réunion publique du 25 novembre et validé par le comité de développement du territoire.

SEMAINE DE LA CRÉATION

C'est dans une ambiance amicale que Marie-Paule Le Goff et ses deux bénévoles ont pu accueillir cette année 24 artistes, peintres, aquarellistes, photographes, sculpteurs, créateurs de bijoux, etc. pour la semaine de la Création.

Moitié exposition, moitié marché d'artisanat, la semaine a vu 450 visiteurs venir admirer les œuvres, et faire quelques achats pour Noël.

Nul doute que l'équipe sera à nouveau partante l'année prochaine !



ZOOM sur ...

LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 fut particulière cette année puisque c'était aussi la centième de notre monument aux morts. Il fut en effet érigé en juillet 1921 pour la première cérémonie de commémoration.



À cette occasion, le maire honoraire, Roland Geffroy, a raconté son histoire à l'assemblée en début de cérémonie.

Une exposition en l'honneur des 24 poilus de la Grande Guerre inscrits sur ce monument, de leurs veuves et de leurs enfants, a été ensuite présentée dans la salle des conseils de la mairie autour d'un verre du souvenir. Pour la réaliser, Roland Geffroy a effectué un travail de recherches très approfondi, notamment auprès du ministère des Armées.



Animations 07

REPAS DES AÎNÉS

Annulé au printemps dernier, le repas offert par la commune aux plus de 65 ans a pu enfin avoir lieu en présence du maire, de quelques adjoints et conseillers et du père Albert Wanso, curé de la paroisse de Perros-Guirec. Antoinette Le Cocq (96 ans) et Marcel Scoul (92 ans), doyens de la commune, étaient également présents.

Le repas était préparé par notre chef, Laurent Masson, et servi par les employés communaux aidés de jeunes en mission «argent de poche». Entre chaque plat, les convives ont pu s'adonner aux plaisirs de la danse, accompagnés de l'orchestre Danielle Nicolas. Valses, danses bretonnes, paso doble et madison, au chant et à l'accordéon, ont fait danser nos aînés une bonne partie de l'après-midi.



BOURSE AUX JOUETS

La bourse aux jouets des 13 et 14 novembre s'est très bien passée, les bénévoles de la bourse étaient très contents de se retrouver 1 an et demi après celle de mars 2020.

Elle avait lieu pour la première fois dans la salle Yves Guégan, très grand espace pour circuler et ranger. L'accueil du public fut très bon malgré le pass sanitaire et le masque obligatoire, vendeurs et acheteurs furent au rendez-vous.



Dépôts : 60 personnes, 1320 articles mis en vente
Acheteurs : 160 passages, 460 articles vendus

La prochaine bourse aura lieu du 4 au 8 novembre 2022 à la salle Yves Guégan. Nous remercions la Mairie et les services techniques pour leur grande aide.

08 // Agenda

> Cet agenda vous est communiqué tel qu'envisagé à ce jour, il pourra évoluer en fonction des conditions sanitaires.

MARS

Mercredi 2 mars

> **Goûter des aînés offert par la municipalité (report)**, salle Yves Guégan

Samedi 5 mars

> **Ateliers ouverts à toutes et tous avec l'association Trankilik**, salle Yves Guégan

Mercredi 9 mars

> **Restitution et échanges sur le plan d'aménagement du centre-bourg**, 18h30, salle Yves Guégan

Samedi 19 mars

> **Cérémonie du souvenir en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie**, 11h



AVRIL

Dimanche 3 avril

> **Fest-deiz de l'association de Danses bretonnes**, 14h à 17h



Dimanche 10 avril

> **Élections présidentielles, 1^{er} tour**



Dimanche 24 avril

> **Élections présidentielles, 2^{ème} tour**

MAI

Dimanche 8 mai

> **Cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945**, 11h

> **Musiques sur place #3** - Fin d'après-midi musicale, place de la Mairie - 17h à 20h



Week-end du 21-22 mai

> **R(o)ue libre** - spectacle d'arts de rue, déambulateur et participatif



Etat civil 2021

Naissances



Janvier

23 Léo SIMONNET

Février

11 Billie DORÉ

Avril

17 Agathe Léa GRALL

Mai

21 Mathéo LANDOIS

Juillet

17 Simon Antoine Marcel PLAISANCE

Octobre

19 Arthur CARPENTIER

28 Nami BRUSQ

Mariages



Juin

05 Nicolas André Marcel PLAISANCE & Sarah Aude Julie LÉCUYER

Décembre

24 Cyril Raphaël HUNSINGER & Clémence Aimée Nathalie PETIT

Décès



Janvier

19 Aline Thérèse Madeleine GELBON - 53 ans

Février

17 Jean-François LE GUILLOU - 57 ans

19 Jean LE LAY - 86 ans

Mars

26 Jean Daniel Georges LECOUFLET - 77 ans

Avril

23 Nicole Denise Marie LE BASTARD veuve LE SQUEREN - 82 ans

Mai

06 Christian Georges BAK - 70 ans

Juin

23 Monique CASTETS - épouse PENNES - 73 ans

30 Claude CAPILLON - épouse LE ROUZIC - 79 ans

Juillet

03 Julien Pierre Marie LE GAC - 81 ans

Septembre

04 Yves GUILLEMANT - 66 ans

17 André François Louis LE DAMANY - 73 ans

18 Georges LE BOUDER - 72 ans

Octobre

10 Denise MENGUY - épouse LUCAS - 76 ans

26 Michel Emile LE CHAFFOTEC - 89 ans

Décembre

09 Micheline SAMLECKI - veuve BROQUET - 74 ans